

CONCOURS D'ACCES AU CYCLE MOYEN DE L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

SESSION AOUT 2005

CORRIGE ET BAREME DE L'EPREUVE D'HISTOIRE

Sujet :

La réforme de l'ONU est-elle une solution aux conflits dans le monde ?

INTRODUCTION

- ❖ **Le candidat rappellera la date de la création de l'Organisation des Nations Unies : juin 1945**
- ❖ **Il indiquera l'objectif principal assigné à l'ONU : maintenir la paix et la sécurité dans le Monde.**
- ❖ **Il explicitera que : la réforme ou innovation dans la gestion de l'ONU est au cœur des débats depuis la fin de la guerre froide. La relance de ce projet par l'actuel secrétaire général KOFI Annan requiert l'approbation de la quasi totalité des Etats membres y compris les Etats –Unis première puissance mondiale.**
- ❖ **Il ajoutera que : cette imminence de la réforme de l'ONU coïncide avec la persistance et la multiplication des conflits (crises , tensions à l'intérieur et entre les Etats) dans le monde .**
- ❖ **Il posera alors la problématique : Quelle place accordera-t-on à la gestion efficace des conflits dans le monde dans la prochaine réforme de l'ONU ? Ou encore , dans quelle mesure la réforme de l'ONU pourrait améliorer la gestion des conflits dans le monde ?**

Plusieurs plans sont possibles, nous proposons celui suivant :

- I- LA NECESSITE DE LA REFORME DE L'ONU**
- II- LES REFORMES ENVISAGEES ET LEURS LIMITES**

Corrigé et barème du sujet d'histoire

DEVELOPPEMENT

I LA NECESSITE DE LA REFORME DE L'ONU

1) L'échec de l'ONU dans le règlement des conflits

Le candidat relèvera quelques actions de l'ONU dans le cadre de la résolution de conflits dans le monde.

Quelques cas d'intervention : Corée(1950/1953° ; Koweït (1991) ; Congo Kinshasa 1960/1964) Ex Yougoslavie(1992/1993)...

Les cas d'interposition : Liban (1978) ; Angola(dès 1992); Côte d'Ivoire depuis 2003

Le candidat se prononcera sur le bilan de toutes ces actions :

bilan mitigé, controversé voir même négatif(génocide au Rwanda, persistance du conflit israélo-palestinien, prolifération des armes nucléaires, intenses activités terroristes(Attentats des aux Etats-Unis en 2001 ; Madrid 2004 ; Londres 2005) pour certain au point où l'ONU assiste de plus en plus impuissante à la perpétuation de l'illégalité dans bien de régions du monde notamment en Afrique avec la floraison des rebellions , coups d'Etat et transitions... Dans ces conditions n'est-il pas légitime de fonder un espoir de résolution de ces multiples crises à la faveur de la prochaine réforme de l'ONU

.2) L'opportunité de la réforme de l'ONU

♦ **Le candidat notera entre autres motivations :**

- Changement de contexte : la seconde guerre mondiale a pris fin il y a 60 ans ; et la guerre froide depuis (1989/1991) ;
- d'anciennes puissances se sont reconstituées et figurent au rang des toutes premières puissances mondiales (Japon ; Allemagne) ;
- de nouvelles puissances ont émergé (Inde , Brésil) ;
- l'Afrique peut s'exprimer de sa propre voie puisqu'elle est devenue souveraine ;
- Les échecs de l'ONU inquiètent devant la recrudescence de la violence notamment le terrorisme (attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ; Attentat de 2004 en Espagne ; Attentat de Londres 2005)
- Le discours de la mondialisation doit rimer avec la démocratie ce que ne permet pas le droit de veto.

II LES REFORMES ENVISAGEES ET LEURS LIMITES

1) Les réformes envisagées

- La réforme pour nombre d'acteurs (Etats-Unis) ;(G4) ; Union africaine(déclaration d'Harare de 1997 ; consensus d'Elzuwini) porte essentiellement sur l'élargissement du Conseil de sécurité à de nouveaux membres.
- Certains (Etats -Unis) sont pour vingt membres ; et d'autres pour vingt-cinq membres. La question du veto divise : les petits Etats sont pour sa suppression progressive ou directe. Les actuels membres entendent le maintenir quitte à l'accorder à quelques Etats qu'ils jugent importants (Japon ; Allemagne ; deux postes pour l'Afrique. Cette polarisation des initiatives de la réforme autour de l'organe stratégique que constitue le conseil de sécurité est légitime. Le monde a changé depuis le 26 juin 1945 et il faut en tenir compte. Mais élargir le conseil suffit-il à faire face aux conflits dans le monde ?
- La plus grande question est celle des contributions financières : comment l'aborder pour éviter l'hégémonie et la mainmise des Etats les plus puissants économiquement sur l'Organisation mondiale ?

Corrigé et barème du sujet d'histoire

2) D'autres voies possibles de réforme

❖ Le candidat proposera d'autres voies susceptibles d'aider à la résolution des conflits

- La prise en compte par la charte de la lutte vigoureuse contre les pouvoirs illégaux
- L'application des valeurs et principes de la charte contre la mise à l'écart des contrevenants
- La révision de la saisine du conseil de sécurité par la suppression des systèmes parrainages et pré carrés
- L'option pour un vote majoritaire au sein du conseil de sécurité pour rester en conformité avec la démocratie.
- La lourdeur et les suspicions sur la moralité des hauts fonctionnaires de l'ONU méritent d'être traitées avec plus de justice (détournements de fonds , disparition suspects de documents précieux par exemple la boîte noire de l'avion qui a transporté le Président HABI Harimana le jour de son assassinat)
- La prudence dans la nomination de médiateurs déjà impliqués dans des conflits qu'ils sont sensés arbitrer.
- La plus grande question est celle des contributions financières : comment l'aborder pour éviter l'hégémonie et la mainmise des Etats les plus puissants économiquement sur l'Organisation mondiale ?

CONCLUSION

❖ Le candidat fera le bilan :

la volonté de l'ONU de maintenir la paix et la sécurité dans le monde est réelle . Les résultats obtenus restent insuffisants. La réforme est nécessaire et opportune mais elle ne semble pas s'orienter vers la résolution des multiples conflits qui minent le monde.

❖ Le candidat fera une ouverture :

la réforme aura-t- elle un sens si elle ne touche pas les question de paix et de sécurité ?

BAREME	NOTE /20
INTRODUCTION :	2 POINTS
PREMIERE PARTIE (I) : LA NECESSITE DE LA REFORME DE L'ONU	8 POINTS
DEUXIEME PARTIE (II) : LES REFORMES ENVISAGEES ET LEURS LIMITES	8 POINTS
CONCLUSION :	2 POINTS